$259 Achèteront un BON PIANO NEUF PIANOS
AU MAGASIN DE MUSIQUE DE
GRUNEWALD'S
LA GRANDE MAISON DE PAIEMENTS MENSUELS
Enpaiements de $10 à $6 par mois—sans intérêt ; ou bien en paiements par semaines si vous le préférez.

EN MANDCHOURIE.

Huanshao, Mandchourie, via Moukden 5 janvier—Les renforts japonais se concentrent maintenant autour de Bensihu, à trente milles au nord-est de Liao Yang.

Les japonais sont occupés à élever des fortifications sur l'ouest et le nord de leurs lignes. Ils ont posé ces jours derniers une voie ferrée au sud du village de Houheouw.

L'artillerie japonais continue le bombardement de la colline Poutiloff et des villages situés à l'ouest de cette position.

L'insignation en Russie

St Pétersbourg, 5 janvier—La nouvelle de Wei Hai Wei annonçant que les Japonais n'avaient pas autorisé le croiseur anglais "Andromeda", qui transportait des chirurgiens, des infirmiers et des médicaments, de débarquer à Port Arthur, a soulevé une profonde indignation à St-Pétersbourg.

On fait remarquer en Russie que si les Japonais ne voulaient pas laisser le croiseur anglais débarquer à Port Arthur ils auraient au moins dû l'autoriser à se rendre à Port Dalny.

A PORT-ARTHUR.

Les officiers de marine japonais n'ont pas encore examiné les épaves des navires de guerre russes coulés dans la rade de Port-Arthur et on est encore dans l'incertitude sur la question de savoir si oui ou non ils pourront être renflués. L'état de ces navires sera soigneusement examiné le plus tôt que possible.

Les Japonais sont anxieux de savoir si quelques uns de ces navires pourront être utilisés dans le futur.

Les Russes ont aussi détruit avant de capituler le grand bassin de radoub qui se trouvait dans la rade. Après avoir remorqué le transport "Amour" dans ce bassin ils l'ont fait sauter. Ce transport est couché sur le flanc à l'intérieur du bassin, dont les portes ont été détruites.

Les Russes ont remis hier entre les mains des japonais l'arsenal de Port Arthur et 10 vapeurs d'un petit tonnage. Ces vapeurs sont en bon état et prêts à prendre la mer.

Sitôt que les plans du port eurent été remis entre les mains des japonais ces derniers commencèrent à draguer les mines.

Jusqu'à présent la liste officielle des pertes subies à Port Arthur, tant par les Japonais que par les Russes n'a pas encore été publiée.

Les blessés et les malades seront soignés à Port Arthur. Les Japonais envoyent dans la forteresse des médicaments et des vivres.

Le bruit court que le général Nogi retournera à Tokio à la demande de l'empereur; il est certain que si le vainqueur de Port Arthur rentre au Japon, il recevra une ovation enthousiaste de la population de Tokio.

Les attachés militaires étrangers sont entrés hier dans Port Arthur.

Le bill des ports et rivières.

Washington, 5 janvier—Il n'y a pas de perspective qu'un bill de rivières et de ports soit adopté durant cette session du congrès.

Le comité des ports et rivières considère depuis quelque temps un bill en vue de faire bientôt un rapport, mais les leaders à la Chambre ne sont pas disposés à laisser adopter le bill pendant cette session à cause de l'état du trésor.

L'exclusion du bill des ports et rivières serait conforme avec la détermination des leaders de la Chambre d'adhérer à une politique de stricte économie pour les dépenses du gouvernement.

MORT D'HYDROPHOBIE.

New York, 5 janvier — En se rendant à l'Institut Pasteur à Brooklyn, accompagné d'un médecin, Henry Lenahan de Wilkesbarre, Pen., le fils d'un avocat bien connu, est mort dans de grandes souffrances de l'hydrophobie.

Il avait été mordu il y a deux mois par un petit épagneul, et bien qu'aucun symptôme de rage ne se fut observé chez lui, il fut décidé qu'on le mettrait en traitement ici.

D'après le médecin qui l'accompagnait, Lenahan eut un spasme en entendant le clapotis des vagues contre le bac sur lequel il traversait la rivière.

Le médecin le ranima, mais le bac avait à peine atteint le quai de Brooklyn qu'il en avait un second et en débarquant il se mit à crier au point d'épouvanter la foule, et malgré tous les efforts du médecin, il rendit le dernier soupir au bout de quelques minutes.

Mort du Docteur Boone.

New-York, 5 janvier. — Le Rév. Dr. Thomas Boone, recteur d'une église protestante épiscopale à Gilbertsville, N. Y., est mort d'une maladie de cœur à la résidence de sa sœur.

Il était le fils de feu le Rév. William Jones Boone, évêque de la Chine. Le Dr Boone était bien connu du clergé, et son frère; le Rév. William Jones Boone, est maintenant évêque épiscopalien en Chine.

Le Dr Boone était né en Chine en 1845. Il fut élevé en Amérique et gradua à l'Université Princeton.

Pendant plusieurs années après son mariage il fut recteur de l'église du Christ, à Savannah, Gie.

Durant l'épidémie de fièvre jaune à Brunswick, Gie, en 1876, le Dr Boone était le recteur de l'église Episcopalienne de l'endroit et se fit aimer de tous en exerçant ses fonctions de ministre à l'endroit de personnes de toutes les croyances.

Le recteur et sa femme furent tous deux atteints de cette maladie et Mme Boone y succomba.

THÉNÉE LOUISIANAIS.

CONCOURS DE 1904.

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année:

"LES PIONNIERS FRANÇAIS DANS LA VALLÉE DU MISSISSIPI."

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars 1905 inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été reconnu le meilleur, recevra une médaille d'or, si le comité juge le manuscrit digne d'être couronné.

L'Athénée, s'il le juge utile, accordera une seconde médaille.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le recto et les lignes. Il ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables s'il le juge convenable.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On réunira pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis hors de concours.

Toute personne qui aura obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au Secrétaire.

Le Secrétaire perpétuel,
BUS. ROUEN,
P. O. Box 725. Nouvelle-Orléans

THE MONONGAHELA RIVER CONSOLIDATED COAL & COKE CO.
PAUL SCHMEIDAU, Agent.
CHARBON
GROS ET DETAIL.
Les Commandes des Familles Sollicitées.
La Fourniture de Charbon aux Navires une spécialité.
Remorquage à des Prix Modiques.
Chantiers—En Ville, sur la Levée, au pied de la rue Race. Phone 982; à Algier, au Dry Dock. Phone 36.
Bureau en Ville:
Rue Carondelet 315,
PHONE 570.
16sept—1an—dim mar ven

Services Religieux.

CATHÉDRALE St-LOUIS,
Chartres, près Orléans.

Dimanche, messes à 6, 7, 8, 9 et 11 heures.

STE MARIE. (Archeveché.
Chartres et Ursulines.

Dimanche, messes à 5:30, 7:00 8:00 et 9:30. Bénédiction à 5:30 p. m. Le vendredi, Exposition du Très Saint Sacrement pendant la messe de 6 heures et Bénédiction après la messe de 7 heures.

IMMACULEE-CONCEPTION, (Jésuites), Baronne et Commune.

Dimanche, messes à 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 heures.

St ANTOINE DE PADOUE.
Conti et Rempart.

Dimanche. Messes à 8 heures et à 10 heures. Tous les jours messe à 7 heures. Le soir, exposition du Saint-Sacrement, Chapelet, Méditation et Bénédiction.

St-PATRICK.
Camp, près Girod.

Dimanche. Messes à 6 h. 30; 7 h. et 10 h.

STE-THÉRESE.
Camp et Erato.

Dimanche. Messes à 6, 7,30; à 8 h 10 pour les enfants. Grand'messe à 30 h. Bénédiction à 5 P. M.

ANNONCIATION,
Marais et Mandeville.

Dimanche, messes à 7, 8 et 9:30, à 5 heures Rosaire et Bénédiction.

STE ANNE,
St-Philippe près Roman,

Dimanche, Messes à 6 1/2, 8 et 9 1/2 heures.

ST AUGUSTIN.
St Claude et Bayou.

Dimanche, messes à 6:30, 8, 9 et 10:30.

STE. ROSE DE LIMA.
Bayou Road entre Broad et Dorgenois.

Messes le dimanche à 7, 8 et 10 heures. Vêpres, récitation du Chapelet et Bénédiction du Très Saint Sacrement à 4 p. m.

ST. VINCENT DE PAUL,
Dauphine, près Montegut,

Messes le dimanche à 5:30, 7 et 9:30. Rosaire et Benediction à 4:30 P. M.

MATER DOLOROSA,
Coin Cambronne et Burthe, Carrollton.

Messes le dimanche à 7 et 9:30 A. M.

NEW ST-CHARLES HOTEL
Moderne. A l'épreuve du Feu.
Première Classe.
Pouvant recevoir mille personnes
BAINS AU ST-CHARLES
Turques—Roses—Romain—Ordinaire.
OUVERT JOUR ET NUIT.
Les Lundis, Mercredis et Vendredis sont les jours pour les dames, de 8 heures a. m à 3 heures p. m.
A. R. BLAKELY & CO. L'mited. Propriétaires.
1 déc—6p

SECOND CHURCH OF CHRIST SCIENTIST,
4406 avenue St-Charles, près de l'avenue Napoléon.
Dimanche matin, service à 11. Mercredi soir séance à 7:45.

BULLETIN FLUVIAL.

Nouvelle-Orléans, 6 janvier 1905

Bureau météorologique à la Nouvelle-Orléans, Département de l'Agriculture, Etats-Unis.

Lévigne à 8 heures A. M.

Stations.	Pieds au dessus du niv. de la mer.	Niv. de danger, pieds.	Niv. de la veille, pieds.	Mouvement, pieds.	Changement de la dernière heure.
St-Paul		14			
Davenport	14	15	7.4	+0.6	
St. Louis	22	30	2.1	—0.3	
Cairo	44	45	12.5	—0.9	
Memphis	22	25	7.7	+0.2	
Helena	42	45	10.4	+0.4	
Vicksburg	44	48	8.8	+1.0	
Riviere Rouge					
Donaldsonville		20			
Nlle-Orléans	5	10	2.2	+0.1	
Melville		21	14.2	+0.1	
Nashville		41			
Cincinnati City		51	8.7	+0.6	
Pittsburg	30	28	5.6	0.0	
Chattanooga	45	50	13.3	—1.7	
Louisville		28	7.3	—0.3	
Nashville		40	16.2	—1.8	
Chattanooga	55	55	4.2	+0.2	
Fort Smith		22			
Little Rock		23	5.5	0.0	
Arthur City		27	4.2	0.0	
Fulton	20	20	4.2		
Burrport	21	20	1.3	—0.2	
Alexandria	22	23	7.5	0.0	
Barfrua					
Camden	20	20	10.6	—2.0	
Benton		40	15.2	+0.4	

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de William Thompson, Sr

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 76,059—Division E—Attendu que William Thompson, Jr., a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Thompson, Sr., décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.
Peter G. Riddell, avocat.
29 déc—29—jan 2 7

Succession de James Monaghan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 78,063—Division E—Attendu que James Lowe a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James Monaghan, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.
Rice & Montgomery, avocats.
29 déc—29—jan 2 7

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.
Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villeneuve.
Vous préserve des piqures des Moustiques.
En vente au No 199 rue Bourbon
Petite bouteille..... 25c.
Grand format..... 50c.

DIAMANTS POUR LA NOËL !!
Le plus beau choix de Pierres Précieuses, admirables, brillants taillés en dessins originaux et exclusifs.
Superbe Joaillerie, Bagues, Broches, Bracelets, Colliers, Médaillons, Epinglettes, Etc
Le plus vaste assortiment et la plus grande variété en ville. Les meilleurs aux prix les plus réduits. Prix en chiffres connus.
TOUS ARTICLES EN OR ET EN ARGENT.
A. M. HILL, 635 Rue du Canal.
18 déc—1an

Alliances et tous autres genres de Bagues de Mariage.
Médailles de tous dessins en argent et en or
—CHEZ—
WM. FRANTZ & CO.,
JOAILLIERS.
SUCCESSEURS DE FRANTZ BROS. & CO.,
833 RUE DU CANAL, PRÈS DAUPHINE.

F. A. BRUNET,
IMPORTATEUR DIRECT.
HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLIER,
313.....RUE ROYALE.....313
ALLIANCES ET BAGUES DE MARIAGE EN TOUT GENRE.
La Seule Grande et Unique Maison Française à la Nlle Orléans
Venez visiter et vous rendre compte par vous-même du bas prix de mes marchandises dont je défie toute concurrence.
Les ordres de la campagne sont sollicités.

La Compagnie d'Assurances Liverpool & London & Globe.
Plus de $71,000,000 de pertes payées dans les Etats-Unis.
Pertes par l'incendie de Chicago en 1871..... $3,339,001
Pertes par l'incendie de Boston en 1872..... $1,429,729
Bureaux dans la bâtisse de la Compagnie, coin des rues Carondelet et Common
DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS
GUSTAF E. WESTFELDT, L. C. FALLON, LUCAS E. MOORE, O. M. SORIA
CLARENCE F. LOW, Secrétaire-Résident. J. G. PEPPER, Assistant-Secrétaire.
THOS. H. ANDERSON, Député-Assistant-Secrétaire.
16avril—1an—JeuDimMar

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Meubles de maison, etc., d'un Piano.

Milton W. Boylan, Agent, vs Henry E. Bery.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74,577—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, aux lieux désignés, MARDI, le 24 janvier 1905, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Dans mon entrepôt rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres:

Un lot de meubles de maison assortis, meubles ornements, divers, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Aussi, un piano.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Leyre Charbonnet, avocat pour le plaignant.
30déc—30—jan 3 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un lot de terre de valeur

Formant l'encoignure des rues Frédéric et Locust, dans l'îlot borné par les rues Deuxième et Forest.

J. M. Gelé vs Joseph F. Herberger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74,587—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Funestres, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 12 janvier 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Locust, Deuxième, Troisième et Forest, désigné comme les No Dix-neuf, formant l'encoignure des rues Locust et Troisième et mesurant trente-deux pieds, quatre pouces et quatre lignes de face à la rue Locust sur cent pieds de profondeur et face à la rue Troisième, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Benjamin Ory avocat pour le plaignant.
16déc—16 22 30—jan 6 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une portion de terre de valeur.

Formant l'encoignure des rues Magnolia et Audubon, dans l'îlot borné par les rues Meadow et Broadway.

Peter Stiff, Recevoir, vs la Ville de la Nouvelle-Orléans.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 78,901—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Funestres, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 janvier 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlot No 17 (Greenville) borné par les rues Magnolia (entre-voies Fischer), Audubon (entre-voies Chestnut) Meadow (entre-voies Market) et Broadway, et formant l'encoignure des rues Magnolia et Audubon, mesurant plus ou moins trente-huit pieds de face à la rue Magnolia, vingt-six pieds et six pouces de face à la rue Audubon sur quatre vingt six pieds de profondeur sur la ligne le séparant du lot contigu sur le côté vers la rue Meadow, la ligne du fond étant une courbe comme il est complètement démontré sur un "Blue Print" enregistré dans l'affaire ci-dessus. Ladite portion de terre étant une partie du lot de terre formant ladite encoignure et mesurant vingt six pieds six pouces de face à la rue Audubon sur quatre vingt dix pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles et fondé à la rue Magnolia, moins la portion dudit lot sur lequel la ville de la Nouvelle-Orléans a accordée le droit de passage à la Compagnie du chemin de fer de l'Illinois Central, comme il figure sur le "Blue Print" auquel il est ci-dessus référé.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Dufour & Dufour, avocats pour le plaignant.
9 déc—9 10 16 23 30—janv 6 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété du Deuxième District.

Avec améliorations portant le No 2928 rue Conti, entre Gayoso et Dupré.

Union Homestead Association vs Mme Catherine Joyce, femme de Laurence Frelich — et Laurence Frelich.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74,888.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Funestres, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 26 janvier 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlot No 295, borné sur les rues Conti, Gayoso, Bienville et Dupré, lequel dit lot est désigné par le lettre dix-huit sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, voyer, daté 14 mars 1867 et mesurant vingt cinq pieds neuf pouces et deux lignes de face à la rue Conti sur cent cinq pieds quatre pouces et sept lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans
Carroll & Carroll, avocats pour la plaignante.
23 déc—23 30—janv 6 13 20 26

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Christian Jacobs et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 31,971—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par William Walsh, exécuteur testamentaire dativ de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Frank G. Kainold, avocat.
31 déc—31—janv 4 9

Succession de Emory E. Norton.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 64 267—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Henry Chiapella, agissant comme administrateur dans la succession de Emory E. Norton, pour Mme Grace Norton Hernandez administratrice durant son absence temporaire de l'Etat ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.
1 jan—1 5 10

Succession de Mme Catherine Sophie Nicolaïdi, femme de Fabian S. Klingler.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 72,428—Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Fabian S. Klingler, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—G. W. Long, avocat.
30 déc—30—jan 3 6

C. LAZARD & CO., L'td.
LES ANCIENS ET POPULAIRES MARCHANDS DE
VETEMENTS CONFECTIONNES,
d'Articles de toilette et de Chapeaux
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures et fermé le dimanche.
604 et 606 RUE DU CANAL.
1er nov—Dim Mar Jeu Sam

D. MERCIER'S SONS
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.
Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlots de la rue du Canal, Sud District.
1 déc—dim mar jeu

JOUES ROSES
TEINT DE PERLE
SANS L'USAGE DE COSMETIQUES.

Les résultats les plus étonnants et les plus satisfaisants sont obtenus par l'usage du "Face Bleach" Renommé de Madame A. Rupport, conjointement avec son Baume Egyptien et son Savon d'Huile d'Amandes pour le Teint, traitement merveilleux qui purifie d'une manière permanente, embellit, conserve le teint et le restaure, écartant toutes les taches, rugosités, irritations, rousseurs, pustules, boutons, imperfections ou autres affections de la peau, la laissant nette, douce, parfaitement unie comme de l'albâtre, mettant le vermillon de la santé sur les joues et donnant la fraîcheur et la beauté de la jeunesse. Essayez-le. Vous en serez enchantées.

ROUSSEURS, BOUTONS, ETC., RADICALEMENT DETRUITS.

Ce grand traitement peut être obtenu cette semaine à notre magasin pour $2.00. Le prix du "Face Bleach" seul est de $2.00, par conséquent vous recevrez les autres articles sans rien débourser. Nous étendrons aussi cette offre magnifique à ceux qui demeurent à distance et feront la commande par la poste.

DREYFOUS & CO., LTD.,
Le Magasin Populaire de Marchandises Sèches et de Nouveautés
715—717—719 RUE DU CANAL.

INCORPORÉE EN 1855.
Pertes payées au comptant, sans escompte, aussitôt ajustées.
SUCCURSALE DE LA
COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN MUTUAL
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Nouveau No 322, vieux No 68 rue Royal.
Capital..... $ 500,00 00
Actif..... 2,142,054 41
Surplus net..... 310,910 08
CHARLES JANVIER, Président. R. B. CRAIG, Vice-Président.
FERGUS G. LEE, Secrétaire.
CHAS D. FOUCHER, Gérant.
Pertes payées depuis l'organisation..... $4,612,509 79